

Le 9 août 2017

Ratification de la nouvelle convention collective de Bee Clean

Dans une proportion de 78 %, les membres de l'unité de négociation de l'entreprise Bee Clean ont voté en faveur de leur nouvelle convention collective. Ces membres du STTP sont responsables de l'entretien ménager des établissements de traitement du courrier de Hamilton, de Kitchener et de Windsor dans la région de l'Ontario. Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 2 août dernier, lorsque le STTP et les représentants de l'employeur ont signé la nouvelle convention collective.

Les bordereaux de paie du mois d'août refléteront les nouveaux taux de salaire. Ceux-ci sont pleinement rétroactifs et s'appliqueront à toutes les heures rémunérées depuis le 1^{er} avril 2015. Le paiement rétroactif sera versé aux membres dans les 60 jours suivant la signature de la convention collective.

Le bulletin du 13 juin dernier sur le projet de convention collective résume les changements apportés. Les représentantes et représentants régionaux ont passé ces changements en revue et participé à une séance d'information avant la tenue du vote de ratification. Les membres qui ont encore des questions ou des préoccupations au sujet de la nouvelle convention collective sont priés de communiquer avec leur déléguée ou délégué syndical ou avec le comité exécutif de leur section locale.

Des exemplaires de la nouvelle convention collective en format 8 ½ po x 11 po seront bientôt distribués. Des exemplaires en format de poche seront disponibles d'ici deux mois.

Un grand merci à tous les membres pour leur patience et leur détermination à obtenir une nouvelle convention collective, ainsi qu'aux membres du comité de négociation.

Solidarité,

Tom Garbatt
Directeur national
Région de l'Ontario

Debbie Carmichael
Dirigeante régionale des griefs
Région de l'Ontario

George Floresco
3^e vice-président national
Bureau national

